CADRE INCLUSIF BEPS

Programme d'appui de l'OCDE – Atelier technique

13 février 2018 – Yaoundé (Cameroun)

PROJET D'AGENDA

OCDE: Samia ABDELGHANI - Conseillère fiscale au Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE

Cameroun : Représentants de la Direction générale des impôts du Cameroun

9.00 – 10.15	**Introduction : Cadre inclusif sur le BEPS** • Aperçu du Paquet BEPS et du Cadre Inclusif sur le BEPS • Ratification de l'Instrument multilatéral (IML) • Feuille de route et plan d'action pour le programme d'appui de l'OCDE
10.15 – 10.45	**Session 1: Identification des priorités pour le Cameroun** Cette session permettra aux représentants de la DGI du Cameroun de mettre en évidence les priorités, les défis et les besoins réels du Cameroun.
10.45 – 11.00	*Pause-café*
11.00 – 12.30	**Session 2 : Norme minimale relative aux déclarations pays par pays ?** Cette session mettra l'accent sur les bénéfices que peut tirer le Cameroun des déclarations pays par pays qu'il recevra des autres pays et les exigences requises à cet effet. Seront également abordés le cadre de référence et la méthodologie du mécanisme d'examen par les pairs pour la mise en œuvre des déclarations pays par pays. Le Cameroun sera invité à décrire les défis auxquels il est confronté pour la mise en œuvre des déclarations pays par pays et la phase d'examen par les pairs et de suivi.
12.30 - 13.30	*Déjeuner*
13.30 - 14.15	**Session 3 - Normes minimales liées aux conventions fiscales et Instrument multilatéral (IML)** Cette session abordera les objectifs, exigences de mise en œuvre et processus d'examen par les pairs des actions 6 (prévenir l'utilisation abusive des conventions fiscales) et 14 (accroître l'efficacité des mécanismes de règlement des différends). Seront également abordées les prochaines étapes pour l'entrée en vigueur de l'IML qui a été signé par le Cameroun le 11 juillet 2017. Le Cameroun sera invité à décrire les défis auxquels il est confronté pour la mise en œuvre des actions 6 et 14 et la phase d'examen par les pairs et de suivi.

14.15 - 15.00	**Session 4 - Norme minimale liée aux pratiques fiscales dommageables** Cette session abordera les objectifs, exigences de mise en œuvre et processus d'examen par les pairs de l'action 5 (pratiques fiscales dommageables). Le Cameroun sera invité à présenter ses éventuels régimes préférentiels et à décrire les défis auxquels il est confronté pour la mise en œuvre de l'action 5 et la phase d'examen par les pairs et de suivi.
15.00 - 15.30	*Pause-café*
15.30 - 16.30	**Session 5 - Boîtes à outils de la Plateforme de collaboration sur la fiscalité** L'OCDE présentera les travaux sur les boîtes à outils et sollicitera des contributions du Cameroun. • Boîte à outils sur les incitations fiscales, publiée le 15 octobre 2015 ; • Boîte à outils sur «les difficultés d'accès aux données comparables pour les analyses de prix de transfert» - publiée le 22 juin 2017; • Projet de boîte à outils sur «l'imposition des transferts indirects opérés à l'étranger » publié le 1er août 2017; • Projet de boîte à outils sur la documentation de prix de transfert.
16.30 - 17.00	**Session 6 - Prochaines étapes : conclusions et plan d'action**